

# **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**

## **DE LA CHORALE "LE BOIS DE SAINT JEAN"**

### **LE 26 novembre 2022**

**En l'absence de la présidente, les vice-présidents Marc Benoit et Colette Borel Benhamou assument la présidence de l'assemblée conjointement. Colette donne lecture du rapport moral de la présidente.**

**I – RAPPORT MORAL : La Présidente Dominique Dautrey**

Je vous remercie tous pour votre présence à notre assemblée générale qui clôture officiellement l'exercice 2021-2022.

L'ordre du jour est le suivant :

Présentation du rapport moral.

Présentation du rapport financier.

Présentation du rapport d'activités.

Renouvellement du tiers sortant.

Présentation des projets.

Questions diverses.

Mots des invités.

Monsieur le Maire nous prie d'excuser son absence, il est représenté par Madame Martine Bouchardy, maire adjointe et déléguée à la culture.

Gérard Jean, le président de l'Office Municipal de la Culture nous prie d'excuser son absence et est représenté par le vice-président Georges Munoz.

La Boite à Chanson qui édite les partitions est présente à travers notre amie soprane Manue Marrou.

Nous remercions tout d'abord la Mairie de Gap qui met gratuitement à notre disposition cette salle afin d'y tenir notre AG mais aussi une salle de répétition les mardis soirs et qui va nous proposer à partir du printemps une nouvelle salle adaptée et dédiée aux chorales. Elle nous attribue une subvention municipale substantielle qui nous permet de fonctionner sans souci et nous permet d'accéder à la salle du Quattro pour un tarif abordable.

Nous remercions également le Conseil départemental qui nous a attribué une subvention pour le projet du Quattro.

Un grand merci à notre chef Stéphane pour son engagement constant et son énergie mise au service de notre collectif.

Merci à Serge qui nous accompagne au piano et apporte un plus à notre chorale!

Cette année 2021/ 2022 nous a permis de retrouver un rythme et un fonctionnement normal.

Nous avons ainsi pu avancer dans la préparation de notre concert au Quattro du 12 Mars 2023.

Pour la préparation nous avons fait de nombreuses réunions de conseil d'administration qui nous ont permis de mettre en place la trame du spectacle.

Nous avons été retardés un temps par l'attente d'une réponse quant à la participation de Nicole Ivars et ses danseurs de studio 31. Nous avons eu avec elle un début de collaboration il y a quelques années qui devait se continuer par un spectacle commun. Mais Nicole a eu des problèmes de santé et finalement cette collaboration n'a pas pu se concrétiser.

Nous travaillons donc la mise en scène du spectacle avec Brigitte Benguerine qui nous a fait le plaisir de nous rejoindre afin de nous faire profiter de ses talents de metteuse en scène et qui va assurer la direction artistique de notre spectacle.

La liste des chants est arrêtée depuis le printemps dernier et les apprentissages sont bien avancés. Tout le monde a bien joué le jeu des apprentissages avec les Mp3 ce qui permet d'avancer plus vite et d'avoir des acquis plus solides grâce à un travail personnel plus important.

Ce travail personnel est d'ailleurs un juste retour à l'investissement de notre chef pour la préparation et la transmission de ces apprentissages. Cela lui demande beaucoup de temps et d'énergie.

Serge quant à lui se charge de la partie musicale instrumentale du spectacle, il a constitué l'équipe de musiciens et s'attèle à la mise en musique de toutes les parties du spectacle. C'est un gros travail également.

Les membres du CA s'activent pour la recherche de sponsors, la mise en place de la communication, la vente des billets et tout ce qui participe de l'organisation d'un tel événement.

Ce beau projet prend tournure et nous devons rester tous mobilisés pour sa réussite dont il n'y a pas à douter.

Je voudrais revenir sur un élément qui a perturbé quelque peu la vie de la chorale cette année, je veux parler du changement de nom qui avait été envisagé, pour lequel le conseil d'administration et le chef de chœur se sont beaucoup impliqués, qui a demandé beaucoup de temps de concertation et de recherche et qui s'est finalement soldé par un vote négatif en AG extraordinaire qui imposait une majorité des 2 tiers.

Notre chef de chœur en a été très contrarié car ce changement de nom était pour lui l'aboutissement d'une démarche visant à rendre plus attractive notre chorale et plus en cohérence avec ce que nous chantons.

Une grande partie des choristes souhaitaient également ce changement de nom mais aucun d'entre nous ne voulait tirer un trait sur ce qui fait la spécificité, l'ADN de notre groupe : la convivialité, l'amitié, le plaisir de chanter ensemble mais aussi pour le public, pour les publics.

Gageons qu'aucun non plus ne souhaitait désavouer notre chef Stéphane, à qui tous reconnaissent le mérite d'un engagement sans faille pour que continuent à vibrer nos cœurs, notre chœur à l'unisson; pour que vive cette Mozaïque que nous sommes ; tous différents et tous unis par le chant et l'amitié.

Chœur, chorale, ensemble vocal n'existent pas sans chef de chœur, sachons lui manifester notre reconnaissance, notre confiance et notre profonde amitié.  
Merci Stéphane !

Je passe la parole à Viviane pour le rapport d'activités et à Georges pour le rapport financier

## **II – RAPPORT D'ACTIVITES** : Les secrétaires Viviane LECOYER et Michelle Faure

### 1°) Evolution des inscriptions :

Nous avons connu une baisse des effectifs, conséquence de la crise Covid, et à la rentrée 2021, nous étions 81 choristes, les pupitres se répartissent ainsi :

- 32 Soprani
- 29 Alti
- 12 Basses
- 9 Tenors

auxquels on ajoute le chef, Stéphane et Serge le pianiste.

Environ 60 à 70 personnes sont présentes régulièrement aux répétitions et différentes manifestations.

### 2°) Fréquence des réunions :

La période s'étend du 1<sup>er</sup> Septembre 2021 au 31 Août 2022, mais déjà le 24 août le bureau se réunissait afin d'organiser la rentrée, dans la salle des Pénitents avec le respect des gestes barrières et l'obligation du pass sanitaire.

Le projet de spectacle au Quattro, prévu le 12 mars 2023, nécessite de nombreuses réunions de préparation.

Pour cet exercice 21/22, se sont tenues 4 réunions de bureau et 10 de Conseil d'Administration.

Le nombre de réunions est largement conforme aux statuts de l'association qui prévoient 3 réunions de chaque par année.

### 3°) Rappel des concerts et manifestations au cours de l'année 2021 – 2022 :

- La chorale a repris ses activités le Mardi 07 Septembre 2021
- Le 11 novembre 2021 a eu lieu notre assemblée Générale à la Salle de Charance précédée par une journée de répétition sous la direction de Stéphane notre chef accompagné par notre pianiste. Ce jour là une réunion de bureau a également permis de renouveler ses membres.

C'était aussi l'occasion de partager un petit déjeuner et un déjeuner, partage très apprécié par tous après ces longs mois d'éloignement pour cause de Covid.

- Le Samedi 8 et Dimanche 9 Janvier, a eu lieu un Week-end Chantant, 60 participants ont pu chanter, dirigés par Emmanuel PATERNE et soutenus par Serge Durand notre pianiste. Tous ces choristes se sont retrouvés dans la salle de l'Impro et ont pu apprendre trois chants.

- Les 15 et 16 janvier 2022 a eu lieu comme chaque année le Week-end à Ceillac.
- Le 6 mai 2022 nous avons chanté à Cathédrale d' Embrun pour un concert partagé avec la chorale **POLYCHR'HOM** au profit de la restauration de cette Cathédrale.
- Le samedi 7 mai nous avons fêté l'anniversaire de notre chorale, ses 45 ans! Pour cette occasion, la commission festivité, Anne, Christine, Maria avait organisé des activités festives ainsi qu'un repas à l'Auberge de Pelleautier .Encore une bonne occasion pour jouer, chanter tous ensemble!
- Le Vendredi 21 juin, nous participions comme à la fête de la Musique à La Chapelle des Pénitents.
- Le 24 juin 2022 nous avons offert un concert pour la fête de la Saint Jean, à Pelleautier concert suivi, comme chaque année, par un repas partagé avec les habitants du village avant l'embrasement du feu.

Ce rapport est mis aux voix, il est adopté à l'unanimité.

<p><b>III - RAPPORT FINANCIER DE LA CHORALE LE BOIS DE SAINT JEAN POUR L'EXERCICE DU 01/09/2021 AU 31/08/2022 : Le trésorier Georges ARCHER</b></p>
---

**1°) Compte de résultat exercice du 01/09/2021 au 31/08/2022**

Cette année, nous avons dépensé 10 463 euros, nous avons encaissé 7 496 euros, le déficit est de 2968 euros. Pour le comprendre, nous devons analyser les quatre grosses dépenses :

- La rubrique « locations de salle » est de 1500 euros. Nous avons loué l'Impro d'une part durant le week-end chantant avec Emmanuel PATERNE et d'autre part durant l'indisponibilité des Pénitents en novembre et décembre. Dans le premier cas, nous avons décidé à la rentrée de préparer notre concert du Quattro même sans budget initial, dans le deuxième cas il fallait faire face à un imprévu avec des bonnes conditions de répétition pour notre concert du Quattro.
- La rubrique « rémunérations et honoraires » est de 4059 euros. C'est d'une part la rémunération habituelle de notre pianiste et d'autre part les honoraires d'Emmanuel PATERNE pour le week-end chantant.
- La rubrique « documentations » est de 2029 euros. Nous avons acheté toutes les partitions qui nous manquaient pour le concert de Quattro, 14 au lieu de 2 ou 3 en année normale.
- La rubrique « déplacements » est de 2021 euros. Pour les 45 ans de la chorale, nous avons organisé un repas à Pelleautier avec une participation de la chorale de 10 euros par personne.
-

En conclusion, le déficit est la conséquence de la conjonction de ces trois événements coûteux :

- se lancer à fond dans la préparation du concert au Quattro
- l'indisponibilité des Pénitents en novembre et décembre,
- marquer le coup pour notre anniversaire des 45 ans de la chorale.

## **2°) Budget prévisionnel exercice du 01/09/2022 au 31/08/2023**

Le budget que nous présentons tient compte de l'expérience de cette année. Il est en deux parties, une partie habituelle fonctionnement général, et une partie projet exceptionnel « Grand concert aux Quattro en 2023 ». Le montant total de deux budgets est de 25 500 euros, la subvention totale demandée à la mairie de Gap est de 3 500 euros, la subvention totale demandée au Département est de 2 000 euros (dont 1 000 euros ont déjà été versés en 2021).

Notre utilisons 5 000 euros de nos fonds propres pour la partie projet exceptionnel (nos fonds propres sont les excédents des années antérieures).

### **- Partie fonctionnement général**

Le budget de cette partie « fonctionnement général » est de 6 500 euros. La subvention demandée à la mairie de Gap est de 2 000 euros, la subvention demandée au Département est de 1 000 euros. L'incidence de notre projet exceptionnel « Grand concert au Quattro » se fait ressentir sur le fonctionnement général de la chorale comme le montre le déficit de l'année écoulée. Nous avons ainsi augmenté légèrement les demandes de subvention pour passer le cap de cette année.

### **- Partie projet exceptionnel « Grand concert au Quattro en 2023 »**

Nous nous préparons depuis septembre 2021 à refaire un concert au Quattro. La salle est réservée pour le 12 mars 2023. Le budget de cette partie « Grand concert au Quattro en 2023 » est de 19 000 euros, il doit prendre en compte les frais de musiciens, de mise en scène, de location de salle, d'affiche, de publicité, de SACEM, etc. ... La subvention demandée à la mairie de Gap est de 1 500 euros, la subvention demandée au Département est de 1 000 euros (elle a déjà été versée en 2021). Nous provisionnons aussi une dépense de 5 000 euros issue de nos fonds propres.

## **L3°) Tableaux compte de résultat et budget prévisionnel**

## Compte de résultat période 01/09/2021 au 31/08/2022

Charges				Produits			
Charges directes				Ressources directes			
		Code	Montants			Code	Montants
60 - Achats	<b>Total 60</b>		<b>626</b>	70 - Vente de marchandises, produits finis, prestations de services		700	
	Achats matières et fournitures	601	626	73 - Dotations et produits de tarification		730	
	Autres fournitures	602					
61 - Services extérieurs	<b>Total 61</b>		<b>3696</b>	74 - Subventions d'exploitation	<b>Total 74</b>		<b>2300</b>
	Locations	611	1500		Etat	7401	
	Entretien et réparation	612			Région(s)	7402	
	Assurance	613	167		<b>Département Hautes-Alpes</b>	<b>7403</b>	<b>500</b>
	Documentation	614	2029		Intercommunalité(s), EPCI	7404	
62 - Autres services extérieurs	<b>Total 62</b>		<b>6142</b>		<b>Commune de Gap</b>	<b>7405</b>	<b>1800</b>
	Rémunérations intermédiaires et honoraires	621	4059		Organismes sociaux (Caf, etc.)	7406	
	Publicité, publications	622			Fonds européens	7407	
	Déplacements, missions	623	2021		L'agence de services et de paiement (ex CNASEA)	7408	
	Services bancaires, autres	624	62		Autres établissements publics	7409	
63 - Impôts et taxes	<b>Total 63</b>			Aides privées	7410		
	Impôts et taxes sur rémunération	631		<b>Total 75</b>		<b>4696</b>	
	Autres impôts et taxes	632		Cotisation adhérents	751	3344	
64 - Charges de personnel	<b>Total 64</b>			Participation adhérents aux déplacements	752	1352	
	Rémunération des personnels	641		76 - Produits financiers			
	Charges sociales	642		77 - Produits exceptionnels			
	Autres charges de personnel	643		<b>78 - Reports ressources non utilisées d'opérations antérieures</b>			
65 - Autre charges de gestion courante	<b>Total 65</b>						
	SACEM	651					
66 - Charges financières		660					
67 - Charges exceptionnelles		670					
68 - Dotation aux amortissements, provisions et engagements à réaliser sur ressources affectées		<b>680</b>					
69 - Impôts sur les bénéfices (IS), participation des salariés		690					
Charges indirectes affectées à l'action				Ressources propres affectées à l'action			
Charges fixes de fonctionnement							
Frais financiers							
Autres							
<b>Total des charges</b>			<b>10463</b>	<b>Total des produits</b>			<b>7496</b>
<b>Déficit</b>			<b>2 968</b>	<b>Exédent</b>			
<b>Contributions volontaires</b>							
86 - Emplois des contributions volontaires en nature	Secours en nature	860		87 - Contributions volontaires en nature	Dons en nature	870	350
	Mise à disposition gratuite de biens et services	861	350		Prestations en nature	871	
	Prestations	862			Bénévolat	875	2390
	Personnel bénévole	864	2390		<b>Total 87</b>		<b>2740</b>
	<b>Total 86</b>		<b>2740</b>				

## Budget prévisionnel période 01/09/2022 au 31/08/2023

### Budget total de la chorale

Charges				Produits				
Charges directes				Ressources directes				
	Code	Montants		Code	Montants		Montants	
60 - Achats	Total 60		1150	70 - Vente de marchandises, produits finis, prestations de services		700	9500	
	Achats matières et fournitures	601	1150	73 - Dotations et produits de tarification		730		
	Autres fournitures	602		74 - Subventions d'exploitation	Total 74		6500	
61 - Services extérieurs	Total 61		8100		Etat	7401		
	Locations	611	3500		Région(s)	7402		
	Entretien et réparation	612			<b>Département Hautes-Alpes</b>	<b>7403</b>	<b>1000</b>	
	Assurance	613	900		Intercommunalité(s), EPCI	7404		
	Documentation	614	3700		<b>Commune de Gap</b>	<b>7405</b>	<b>3500</b>	
62 - Autres services extérieurs	Total 62		14650		Organismes sociaux (Caf, etc.)	7406		
	Rémunérations intermédiaires et honoraires	621	12000		Fonds européens	7407		
	Publicité, publications	622	2200		L'agence de services et de paiement (ex CNASEA)	7408		
	Déplacements, missions	623	400		Autres établissements publics	7409		
	Services bancaires, autres	624	50		Aides privées	7410	2000	
63 - Impôts et taxes	Total 63				75 - Autres produits de gestion courante	Total 75		3500
	Impôts et taxes sur rémunération	631			76 - Produits financiers			
	Autres impôts et taxes	632			77 - Produits exceptionnels			
64 - Charges de personnel	Total 64				78 - Reports ressources non utilisées d'opérations antérieures	<b>Report de la subvention du Département Hautes-Alpes accordée en 2021 pour un concert au Quattro</b>	<b>780</b>	<b>1000</b>
	Rémunération des personnels	641		79 - Transfert de charges				
	Charges sociales	642						
	Autres charges de personnel	643						
65 - Autre charges de gestion courante	Total 65		1600					
	SACEM	651	1600					
66 - Charges financières		660						
67 - Charges exceptionnelles		670						
68 - Dotation aux amortissements, provisions et engagements à réaliser sur ressources affectées		680						
69 - Impôts sur les bénéfices (IS), participation des salariés		690						
Charges indirectes affectées à l'action				Ressources propres affectées à l'action				
Charges fixes de fonctionnement				<b>Fonds propres</b>			<b>5000</b>	
Frais financiers								
Autres								
<b>Total des charges</b>			<b>25500</b>	<b>Total des produits</b>			<b>25500</b>	
<b>Déficit</b>				<b>Exédent</b>				
<b>Contributions volontaires</b>								
86 - Emplois des contributions volontaires en nature	Secours en nature	860		87 - Contributions volontaires en nature	Dons en nature	870	1350	
	Mise à disposition gratuite de biens et services	861	1350		Prestations en nature	871		
	Prestations	862			Bénévolat	875	2600	
	Personnel bénévole	864	2600					
	<b>Total 86</b>		<b>3950</b>			<b>Total 87</b>		<b>3950</b>

# Budget prévisionnel période 01/09/2022 au 31/08/2023

## Partie fonctionnement général

Charges				Produits			
Charges directes				Ressources directes			
		Code	Montants			Code	Montants
60 - Achats	Total 60		150	70 - Vente de marchandises, produits finis, prestations de services		700	
	Achats matières et fournitures	601	150	73 - Dotations et produits de tarification		730	
	Autres fournitures	602					
61 - Services extérieurs	Total 61		1900	74 - Subventions d'exploitation	Total 74		3000
	Locations	611	1500		Etat	7401	
	Entretien et réparation	612			Région(s)	7402	
	Assurance	613	200		<b>Département Hautes-Alpes</b>	<b>7403</b>	<b>1000</b>
	Documentation	614	200		Intercommunalité(s), EPCI	7404	
62 - Autres services extérieurs	Total 62		4350		<b>Commune de Gap</b>	<b>7405</b>	<b>2000</b>
	Rémunérations intermédiaires et honoraires	621	4000		Organismes sociaux (Caf, etc.)	7406	
	Publicité, publications	622	200		Fonds européens	7407	
	Déplacements, missions	623	100		L'agence de services et de paiement (ex CNASEA)	7408	
	Services bancaires, autres	624	50		Autres établissements publics	7409	
63 - Impôts et taxes	Total 63			Aides privées	7410		
	Impôts et taxes sur rémunération	631		Total 75		3500	
	Autres impôts et taxes	632		Cotisation, dons manuels, legs	751	3500	
64 - Charges de personnel	Total 64			76 - Produits financiers			
	Rémunération des personnels	641		77 - Produits exceptionnels			
	Charges sociales	642		78 - Reports ressources non utilisées d'opérations antérieures		<b>780</b>	
	Autres charges de personnel	643		79 - Transfert de charges			
65 - Autre charges de gestion courante	Total 65		100				
	SACEM	651	100				
66 - Charges financières		660					
67 - Charges exceptionnelles		670					
68 - Dotation aux amortissements, provisions et engagements à réaliser sur ressources affectées		680					
69 - Impôts sur les bénéfices (IS), participation des salariés		690					
Charges indirectes affectées à l'action				Ressources propres affectées à l'action			
Charges fixes de fonctionnement							
Frais financiers							
Autres							
<b>Total des charges</b>			<b>6500</b>	<b>Total des produits</b>			<b>6500</b>
<b>Déficit</b>				<b>Exédent</b>			
<b>Contributions volontaires</b>							
86 - Emplois des contributions volontaires en nature	Secours en nature	860		87 - Contributions volontaires en nature	Dons en nature	870	350
	Mise à disposition gratuite de biens et services	861	350		Prestations en nature	871	
	Prestations	862			Bénévolat	875	600
	Personnel bénévole	864	600				
	<b>Total 86</b>		<b>950</b>			<b>Total 87</b>	



**Budget prévisionnel période 01/09/2022 au 31/08/2023**  
**Partie projet exceptionnel « Grand concert au Quattro en 2023 »**

Charges				Produits				
Charges directes				Ressources directes				
	Code	Montants		Code	Montants		Montants	
60 - Achats	Total 60		1000	70 - Vente de marchandises, produits finis, prestations de services		700	9500	
	Achats matières et fournitures	601	1000	73 - Dotations et produits de tarification		730		
	Autres fournitures	602		74 - Subventions d'exploitation	Total 74		3500	
61 - Services extérieurs	Total 61		6200		Etat	7401		
	Locations	611	2000		Région(s)	7402		
	Entretien et réparation	612			<b>Département Hautes-Alpes</b>	<b>7403</b>		
	Assurance	613	700		Intercommunalité(s), EPCI	7404		
	Documentation	614	3500		<b>Commune de Gap</b>	<b>7405</b>	<b>7405</b>	<b>1500</b>
62 - Autres services extérieurs	Total 62		10300		Organismes sociaux (Caf, etc.)	7406		
	Rémunérations intermédiaires et honoraires	621	8000		Fonds européens	7407		
	Publicité, publications	622	2000		L'agence de services et de paiement (ex CNASEA)	7408		
	Déplacements, missions	623	300		Autres établissements publics	7409		
	Services bancaires, autres	624			Aides privées (sponsors)	7410	2000	
63 - Impôts et taxes	Total 63				75 - Autres produits de gestion courante	Total 75		
	Impôts et taxes sur rémunération	631			76 - Produits financiers	Cotisation, dons manuels, legs	751	
	Autres impôts et taxes	632			77 - Produits exceptionnels			
64 - Charges de personnel	Total 64				78 - Reports ressources non utilisées d'opérations antérieures	<b>Report de la subvention du Département Hautes-Alpes accordée en 2021 pour un concert au Quattro</b>	<b>780</b>	<b>1000</b>
	Rémunération des personnels	641		79 - Transfert de charges				
	Charges sociales	642						
	Autres charges de personnel	643						
65 - Autre charges de gestion courante	Total 65		1500					
	SACEM	651	1500					
66 - Charges financières		660						
67 - Charges exceptionnelles		670						
68 - Dotation aux amortissements, provisions et engagements à réaliser sur ressources affectées		680						
69 - Impôts sur les bénéfices (IS), participation des salariés		690						
Charges indirectes affectées à l'action				Ressources propres affectées à l'action				
Charges fixes de fonctionnement				<b>Fonds propres</b>			<b>5000</b>	
Frais financiers								
Autres								
<b>Total des charges</b>			<b>19000</b>	<b>Total des produits</b>			<b>19000</b>	
<b>Déficit</b>				<b>Exédent</b>				
<b>Contributions volontaires</b>								
86 - Emplois des contributions volontaires en nature	Secours en nature	860		87 - Contributions volontaires en nature	Dons en nature	870	1000	
	Mise à disposition gratuite de biens et services	861	1000		Prestations en nature	871		
	Prestations	862			Bénévolat	875	2000	
	Personnel bénévole	864	2000					
	<b>Total 86</b>		<b>3000</b>		<b>Total 87</b>			<b>3000</b>

Ce rapport est mis aux voix, il est voté à l'unanimité.

#### **IV - RENOUELEMENT DU TIERS SORTANT**

Comme chaque année nous devons procéder au vote du tiers renouvelable pour l'année 2022/2023

Après sondage auprès des personnes concernées, Gérard Benhamou ne souhaite pas se représenter. Personne ne souhaite aujourd'hui se présenter.

Nous avons donc 4 candidats :

Marc Benoit

Marie Christine Bellon

Colette Borel

Philippe Parisot

Ils sont élus à l'unanimité

#### **Vote du montant de la cotisation 2023/2024**

Comme les années précédentes, nous proposons une augmentation de la cotisation annuelle de 1€ afin de prendre en compte les besoins de l'association. La cotisation pour l'année 2023/2024 est fixée à 49 euros.

Le montant de la cotisation 2023/2024 est adoptée à l'unanimité.

#### **V- INTERVENTIONS**

Elisabeth Burle sollicite la parole afin de rappeler que le maire de Pelleautier nous met gracieusement à disposition sa salle des fêtes les 4 et 5 mars en remerciement de nos interventions sur la commune chaque année au mois de juin.

Stéphane Roux félicite les choristes pour leur participation active et volontaire qui permet de passer le cap des incertitudes traditionnelles à tout nouveau projet. Il se félicite du renfort de nombreux musiciens et d'une aide scénographique en la personne de Brigitte Benguerine.

Stéphane qui n'est pas à court d'idées se projette déjà sur de nouveaux spectacles.

Il indique que la baisse du nombre de choristes est liée d'une part aux défections conjoncturelles liées à la période Covid et d'autre part au choix délibéré de la chorale de ne pas faire entrer de nouveaux choristes avant le spectacle dès lors que les apprentissages des chants étaient déjà acquis par la majorité des anciens choristes.

Martine BOUCHARDY, maire adjointe, déléguée à la culture souhaite un bon rétablissement à Dominique. Elle indique que les répétitions pourraient avoir lieu à compter de la mi mars à la Chapelle du Campus des Trois Fontaines et félicite la chorale pour son dynamisme et sa bonne humeur.

Georges Munoz vice président de l'OMC souhaite également un prompt rétablissement à Dominique et indique être heureux de pouvoir participer, au nom de Gérard Jean, à l'A G de ce jour.

Claude Arzailer interroge sur le délai imposé pour inscrire les logos sur les flyers : mi janvier semble être la limite.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 17 h 49. Le CA se réunira mardi 29 novembre pour élire son bureau.

La présidente



La secrétaire



Le trésorier

